

FARÉ ANIMALS

15, Avenue Jean-Baptiste Lebas

59100 Roubaix

Siret: 93268398000019

E-mail: fareanimals@gmail.com

Web site: www.fareanimals.fr



GUIDE POUR LES FUTURS PET SITTERS FARÉ ANIMALS

Par Mahuru TATARATA

Démarches et Conseils après l'obtention de votre ACACED

Bienvenue sur la plateforme FARÉ ANIMALS ! En tant que futurs pet sitters, nous savons que vous avez à cœur de prendre soin des animaux avec professionnalisme et bienveillance. L'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques) est une étape importante pour exercer en toute légitimité et offrir le meilleur aux animaux qui vous sont confiés. Chez FARÉ ANIMALS, nous valorisons la qualification et l'expertise des pet sitters, c'est pourquoi l'obtention de cette attestation est essentielle pour rejoindre notre communauté.

Nous vous proposons ici un guide pratique pour simplifier vos démarches et vous accompagner dans votre parcours.

PLAN:

I. VALIDER ET COMPRENDRE L'ACACED	4
II. OBLIGATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	6
1. Obtenez l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques)	
2. Choisissez le statut d'auto-entrepreneur (ou micro-entreprise)	
3. Créez votre micro-entreprise en ligne	

-
4. Choisissez le code APE approprié
 5. Recevez votre numéro de SIRET
 6. Souscrivez une assurance responsabilité civile professionnelle
 7. Commencez officiellement votre activité
 8. Rassemblez les documents nécessaires pour la DDPP
 9. Déposez votre dossier à la DDPP

III. PRÉPARATION DE VOTRE PROFIL SUR FARÉ ANIMALS 16

1. Créez un profil attractif et professionnel
2. Téléversez vos documents officiels pour une confiance renforcée

IV. UTILISER LES OUTILS ET RESSOURCES DE FARÉ ANIMALS 20

1. Guide des bonnes pratiques pour une prise en charge de qualité
2. Support client et assistance juridique dédiée

V. DÉVELOPPER VOTRE RÉSEAU ET RENFORCER VOS COMPÉTENCES 22

1. Élargissez votre réseau professionnel
2. Renforcez vos compétences grâce à la formation continue

"Rejoignez FARÉ ANIMALS et devenez le gardien de confiance que chaque animal mérite, tout en intégrant une communauté de professionnels passionnés."

Groupe Facebook: FARÉ ANIMALS

Envoyez vos justificatifs:

- ACAGED,
- RCPRO

fareanimals@gmail.com

www.fareanimals.fr

I. VALIDER ET COMPRENDRE L'ACACED

L'ACACED atteste que vous disposez des connaissances nécessaires en soins, comportement, bien-être et sécurité des animaux de compagnie. Cette formation vous permet de comprendre et de répondre aux besoins des animaux de manière professionnelle. Dès l'obtention de votre attestation, vous êtes officiellement reconnu comme apte à prendre soin des chiens et des chats, une reconnaissance essentielle pour votre future activité.



II. OBLIGATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour rejoindre notre réseau FARÉ ANIMALS en toute légalité et avec la tranquillité d'esprit nécessaire, certaines démarches administratives sont indispensables. Ces étapes permettent aux pet sitters de garantir un service de qualité répondant aux exigences de sécurité, de bien-être animal, et de conformité légale.

1. Obtenez l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques)

L'ACACED est obligatoire pour prouver vos connaissances en soins aux animaux. Elle est délivrée après une formation reconnue par l'État, couvrant des notions essentielles pour la garde d'animaux de compagnie. La formation et l'évaluation peuvent être réalisées dans un organisme habilité. Une fois l'ACACED obtenue, vous pouvez passer aux étapes administratives pour formaliser votre activité.

Rejoignez FARÉ ANIMALS et lancez votre carrière de pet sitter avec des avantages exclusifs !

En partenariat avec le CENTRE DE FORMATION SAINTE BAUME et
l'ORGANISME DE FORMATION

EPLEFPA-BRIOUDE-BONNEFONT/CFPPA-BRIOUDE-BONNEFONT, nous vous proposons des formations de qualité, finançables via Mon Compte Formation (CPF). Utilisez votre code d'affiliation unique **FAREANIMALS** pour accéder à un parcours de formation qui renforcera vos compétences et vous permettra de vous démarquer dans le domaine de la garde d'animaux.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire :

- **CENTRE DE FORMATION SAINTE BAUME** : contactez Arnaud FOSSET à arnaud.fosset@gmail.com ou visitez leur site officiel.

<https://devil13004.wixsite.com/cfsb>

- **EPLEFPA-BRIOUDE-BONNEFONT/CFPPA-BRIOUDE-BONNEFONT** : contactez Denis Trelu à denis.trellu@educagri.fr ou consultez la page de formation.

<https://bonnefont43.fr/formation/attestation-de-connaissance-pour-les-animaux-d-e-compagnie-despeces-domestiques/>

Retrouvez-les également sur Facebook : "CFPCA Brioude-Bonnefont".

Attention : n'oubliez surtout pas de fournir votre code d'affiliation unique **FAREANIMALS** lors de la prise de contact ! Ce code est indispensable pour bénéficier des avantages exclusifs offerts par FARÉ ANIMALS.

Avec FARÉ ANIMALS, transformez votre passion en une véritable carrière professionnelle !



2. Choisissez le statut d'auto-entrepreneur (ou micro-entreprise)

Ce statut simplifie les démarches et allège les obligations fiscales et sociales pour les petites activités comme le pet sitting. (Micro-entrepreneur et auto-entrepreneur : plus aucune différence depuis 2016) Il convient particulièrement si vous envisagez d'exercer cette activité en complément d'un autre emploi ou à temps partiel. Cependant, assurez-vous que le statut d'auto-entrepreneur est adapté à votre situation personnelle et professionnelle.

3. Créez votre micro-entreprise en ligne

Rendez-vous sur le site officiel de l'URSSAF ou le portail des auto-entrepreneurs (autoentrepreneur.urssaf.fr). Sur ce site, suivez les instructions pour compléter le formulaire d'inscription en ligne. Vous devrez fournir certaines informations essentielles, comme :

- Votre identité et vos coordonnées (adresse, email, téléphone).
- L'adresse de votre activité (souvent celle de votre domicile).
- Le type d'activité que vous souhaitez déclarer (par exemple, « services de pet sitting »).



4. Choisissez le code APE approprié

L'activité de pet sitting est généralement classée sous un code APE (Activité Principale Exercée) dans la catégorie « autres services personnels ».

Assurez-vous de sélectionner le code APE correspondant, tel que « 9609Z - Autres services personnels n.c.a. », qui englobe les activités non spécifiquement répertoriées, comme la garde d'animaux domestiques.

5. Recevez votre numéro de SIRET

Une fois le formulaire complété et envoyé, l'URSSAF traitera votre demande et vous enverra un numéro de SIRET sous quelques jours à quelques semaines. Ce numéro unique identifie votre entreprise et doit figurer sur tous vos documents officiels (factures, devis, etc.).

6. Souscrivez une assurance responsabilité civile professionnelle

En tant que professionnel de la garde d'animaux, il est fortement recommandé, voire indispensable, de souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle (RC PRO) adaptée aux risques liés aux soins et à la garde des animaux. Cette assurance est essentielle pour couvrir tout incident ou dommage survenu lors de vos missions, que ce soit pour les animaux sous votre garde ou pour des tiers. FARÉ ANIMALS recommande à ses pet sitters d'être couverts par une assurance RC PRO afin de renforcer la sécurité et la confiance des propriétaires. Grâce à notre partenariat avec Adrien Wiart d'AXA (contact :

Une fois le numéro de SIRET en votre possession et les démarches complètes, vous pouvez exercer légalement votre activité de pet sitting. Assurez-vous de respecter les obligations fiscales et sociales, comme la déclaration de chiffre d'affaires auprès de l'URSSAF.

Ces étapes garantissent que votre activité de pet sitting est reconnue et réglementée.

Si vous souhaitez proposer des services de garde d'animaux à votre domicile, il est obligatoire de vous déclarer auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) de votre département. Cette démarche est essentielle pour exercer en conformité avec les réglementations locales en matière de bien-être animal et de protection sanitaire. En enregistrant votre activité auprès de la DDPP, vous montrez aux propriétaires d'animaux que vous respectez les normes de garde et de sécurité animale, renforçant ainsi la confiance des clients de FARÉ ANIMALS dans vos services.

8. Rassemblez les documents nécessaires pour la DDPP

Une fois votre SIRET et votre ACACED en main, vous pourrez constituer votre dossier de déclaration auprès de la DDPP. Ce dossier comprendra notamment le formulaire CERFA 15045*03 et le consentement d'un vétérinaire sanitaire pour garantir que vous respectez les normes de santé et de sécurité.

https://drive.google.com/drive/folders/1-TYZyUHM2puPnR8HjvZbSSrhr1gbkL_g

9. Déposez votre dossier à la DDPP

Envoyez l'ensemble des documents à la DDPP de votre département. Une fois votre activité enregistrée, vous serez officiellement autorisé(e) à exercer en tant que pet sitter en conformité avec la réglementation.



III. PRÉPARATION DE VOTRE PROFIL SUR FARÉ ANIMALS

Sur FARÉ ANIMALS, afin de garantir aux propriétaires un service de qualité et sécurisé, il est essentiel que chaque pet sitter inscrive un profil complet et détaillé. Voici les étapes indispensables pour préparer un profil attractif et conforme aux attentes de FARÉ ANIMALS :

1. Créez un profil attractif et professionnel

Votre profil est le premier aperçu que les propriétaires auront de vous en tant que pet sitter. Prenez le temps de le compléter avec des informations claires et pertinentes :

- **Compétences** : Décrivez vos aptitudes spécifiques, par exemple, en gestion comportementale, en soins de base ou en connaissances sur les races de chiens et de chats.
- **Formation** : Mentionnez vos formations, en particulier l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques), qui est une exigence pour exercer sur FARÉ ANIMALS.

Indiquer cette attestation montre aux propriétaires que vous êtes qualifié et bien informé sur les besoins des animaux.

- Expériences avec les animaux : Partagez vos expériences passées, qu'il s'agisse de missions de garde, de bénévolat en refuge ou de tout autre contexte où vous avez pris soin d'animaux. Plus votre profil est précis, plus il inspirera confiance aux propriétaires qui recherchent un pet sitter qualifié.

2. Téléversez vos documents officiels pour une confiance renforcée

FARÉ ANIMALS exige que chaque pet sitter fournisse des documents officiels pour garantir la sécurité des propriétaires et des animaux. Assurez-vous de téléverser les éléments suivants :

- L'ACACED : Ce document est indispensable et prouve que vous avez les connaissances nécessaires pour vous occuper des animaux de compagnie de manière professionnelle.
- Assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RC PRO) : Cette assurance est essentielle pour couvrir les éventuels incidents durant vos missions. Elle renforce votre crédibilité en tant que professionnel et protège à la fois les propriétaires et vous-même en cas de problème.
- Autres certifications et formations : Si vous avez suivi des formations complémentaires ou obtenu d'autres certifications (par exemple, une

formation en premiers secours animal), ajoutez-les à votre profil. Ces qualifications supplémentaires vous distinguent et rassurent les propriétaires.

En prenant le temps de compléter votre profil avec ces informations et documents, vous augmentez vos chances d'être sélectionné pour des missions sur FARÉ ANIMALS. Les propriétaires pourront ainsi consulter votre profil en toute confiance, sachant que vous répondez aux critères de qualité et de sécurité de la plateforme.

Soyez professionnel, transparent et disponible pour des questions ou des échanges avec les propriétaires. Bienvenue chez FARÉ ANIMALS, et au plaisir de voir votre profil contribuer à notre communauté de pet sitters qualifiés !



IV. UTILISER LES OUTILS ET RESSOURCES DE FARÉ ANIMALS

En rejoignant FARÉ ANIMALS, vous accédez à une gamme de ressources et d'outils conçus pour faciliter et optimiser votre activité. Ces supports visent à vous guider dans la prise en charge des animaux et la gestion de vos missions, afin de garantir un service de qualité et une expérience enrichissante pour vous comme pour les propriétaires.

1. Guide des bonnes pratiques pour une prise en charge de qualité

FARÉ ANIMALS met à votre disposition un guide complet sur la prise en charge des animaux de compagnie et la gestion efficace des missions.

https://drive.google.com/file/d/1pr7GyGglkBcFI0IddTCMV-nto_EExW4v/view?usp=drivesdk

Ce guide aborde les meilleures pratiques et procédures à suivre pour garantir le bien-être des animaux, des conseils sur la communication avec les propriétaires, et des astuces pour organiser vos missions en toute sérénité. Que vous soyez en début de parcours ou un pet sitter expérimenté, ce guide est un atout précieux pour renforcer la confiance des propriétaires et assurer des prestations réussies.

2. Support client et assistance juridique dédiée

Notre équipe de support client est à votre écoute pour toute question ou assistance. En tant que pet sitter sur FARÉ ANIMALS, vous pouvez nous contacter pour obtenir des réponses rapides et personnalisées concernant l'utilisation de la plateforme, les missions, ou encore la gestion de votre profil. De plus, nous offrons un accompagnement sur les aspects juridiques liés à votre activité, comme le respect des obligations légales et la résolution d'éventuels différends. Notre équipe est là pour que vous puissiez exercer en toute tranquillité, en conformité avec les attentes de FARÉ ANIMALS et des propriétaires d'animaux.

Grâce à ces outils et ressources, FARÉ ANIMALS vous accompagne dans le développement de votre activité, vous permettant de vous concentrer pleinement sur ce qui compte : offrir un service fiable et attentionné aux animaux et à leurs propriétaires.

1. Élargissez votre réseau professionnel

Profiter de l'expérience d'autres pet sitters et échanger avec des professionnels du secteur peut vous offrir des perspectives nouvelles et précieuses. FARÉ ANIMALS encourage ses membres à rejoindre des groupes de discussion, des forums professionnels, ou à participer à des événements de networking dans le secteur de la garde d'animaux. Ces échanges vous permettent de partager des conseils, de vous informer sur les dernières pratiques, et de construire un réseau qui vous apportera un soutien continu dans votre parcours de pet sitter.

2. Renforcez vos compétences grâce à la formation continue

En tant que pet sitter, rester à jour sur les bonnes pratiques de soins, les normes de sécurité, et les nouvelles techniques de prise en charge des animaux est essentiel pour garantir un service de qualité. Participer à des formations continues, que ce soit dans le domaine du comportement animal, des premiers secours pour animaux, ou des nouvelles réglementations, peut faire de vous un pet sitter plus compétent et rassurant pour les propriétaires. FARÉ ANIMALS valorise les pet sitters qui investissent dans leur formation, et ce développement personnel renforce également votre profil sur la plateforme.

En suivant ces conseils et en utilisant les ressources mises à votre disposition par FARÉ ANIMALS, vous êtes parfaitement équipé pour débiter et faire croître votre activité de pet sitter de manière légale et professionnelle. Nous sommes fiers de collaborer avec des pet sitters qualifiés, motivés, et engagés à offrir des services de haute qualité aux propriétaires d'animaux.

N'hésitez pas à contacter notre équipe pour toute question ou besoin d'assistance complémentaire. Bienvenue dans la communauté FARÉ ANIMALS !



FARÉ ANIMALS

15, Avenue Jean-Baptiste Lebas

59100 Roubaix

Siret: 93268398000019

E-mail: fareanimals@gmail.com

Web site: www.fareanimals.fr



« De nombreuses images de ce blog sont issues de Pinterest. Tous les droits restent aux créateurs d'origine. »